



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E80042

VALABLE JUSQU'AU 26/04/2024

ÉDITÉ LE 17/04/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2008

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 503 514 424 00012

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 42869-

Assurance Responsabilité Travaux :

APRIL 0085272/13115

Assurance Responsabilité Civile :

APRIL 0085272/13115

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : LEVACHER THIERRY

34 LA LANDE DU BREUIL  
35190 ST PERN

Téléphone : 02 99 66 82 67

Portable : 06 09 90 44 47

Fax :

Site Internet :

E-mail : levacher.thierry35@orange.fr

Responsabilité légale :

LEVACHER THIERRY DIRECTEUR

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 PROB | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 27/04/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 27/04/2022         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 27/04/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES  
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE  
167 RUE DE LORIENT  
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.